

Automne 2013 n° 111



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte@yahoo.fr

site : <http://acriliberte.free.fr>

Nanterre insolite



Balade découverte : les quatorze cochons. Lire page : 4

Des nouvelles du Quartier

Dans l'immeuble

Les prochaines dates de ramassage des encombrants pour l'année 2013 sont fixées aux mardis 19 novembre et 17 décembre. Nous vous remercions pour le bien de tous d'attendre la veille au soir pour déposer vos objets.

Tout vient à point à qui s'est attendu : Une nouvelle boîte aux lettres a été installée par la Poste devant notre immeuble !

Les « passages cloutés », c'est-à-dire les bandes blanches, ont été refaits à neuf devant l'immeuble, ainsi que l'interdiction de stationner au sol au bord de la rue Salvador Allende.

Dans le quartier

ATTENTION : Modification de la plage horaire du stationnement payant dans notre quartier et dans tout Nanterre : 9h à 12h et 14h à 18h, et parfois en centre-ville, le samedi toute la journée et le dimanche matin.

Un nouveau bureau de poste ouvre au mois novembre place Nelson Mandela. Son nom est Nanterre Seine Arche.

Trois locaux commerciaux du quartier sont, à nouveau, libres. Aurons-nous la chance d'y voir s'installer des commerces de proximité ouverts le samedi ?

Petit incident...gros bouchons

Une fermeture non programmée de l'A14, selon le jargon administratif ! C'est ce qui s'est produit mercredi 4 septembre 2013 quelque part dans le tunnel sous La Défense : vers 17h une voiture a pris feu, d'épaisses fumées ont envahi le tunnel et la circulation a dû être arrêtée en direction de la province ... jusqu'à 19h30. Le flot de voitures s'est reporté en surface et toutes les rues du quartier du Parc Nord ont connu d'impressionnants embouteillages : les automobilistes à la queue leu leu sur les rue Salvador Allende, des Trois Fontanot et le boulevard de Pesaro, à l'arrêt ne sachant pourquoi et s'insultant ...

Plus loin en ville

La Ferme Géante, 17ème édition, aura lieu les 29 et 30 novembre à Nanterre. Le centre-ville prend des allures de village pour accueillir poules, vaches et chevaux. L'occasion pour les adultes de déguster des plats de nos terroirs et pour les enfants de découvrir les animaux de la ferme. Informations au 3992 et sur www.nanterre.fr.

L'office du Tourisme – Syndicat d'Initiatives, 4 rue du Marché (tel 01 47 21 58 02 – www.ot-nanterre.fr) vous propose des sorties culturelles et des animations :

- jeudi 7 novembre, visite des établissements Legeron, fleuriste plumassier,
 - vendredi 15 novembre, le nouveau musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes,
 - jeudi 21 novembre, initiation à la céramique : de la terre à l'émaillage.
- Ainsi que des expositions :
- exposition-vente du 29 octobre au 15 novembre, Créamonde,
 - exposition-vente du 19 au 30 novembre, Arnaud Lanusse et ses produits gersoises.

Attention : les horaires des médiathèques de Nanterre changent. Les nouveaux horaires sont affichés sur les vitres des LCR.

Informations sur le Bibliobus dans notre quartier pour la période 2013-2014 :

- secteur A – Les terrasses, boulevard de Pesaro, en face de la sortie du RER Nanterre Préfecture, un mardi sur deux de 12h30 à 14h,
- secteur C – Esplanade, esplanade Charles de Gaulle, face à l'école de Danse de l'Opéra, un samedi sur deux de 13h à 15h.

Les dates sont affichées sur les vitres des LCR.

Le Père Blajux

LE BATEAU IVRE

Journal de l'ACRI Liberté

Directeur de la publication : Bernard Perraudin

Rédactrice en Chef : Sylvie Gadault

28 rue Salvador Allende 92000 Nanterre

mail : acriliberte@yahoo.fr

site : <http://www.acriliberte.free.fr>

Edito

Notre association l'Acri liberté est reconnue comme : « association locale d'usagers agréée ». Cette reconnaissance date de 1980 ; et en 2013, elle lui est toujours accordée, comme l'a précisé récemment le directeur de l'Unité territoriale des Hauts-de-Seine. Que signifie pour nous l'attribution de cette qualité ? Une disposition très importante, car l'article L121-5 du Code de l'urbanisme prévoit, qu'à notre demande, la consultation de l'association est de droit pour l'élaboration des documents d'urbanisme. C'est pour nous la possibilité d'agir.

Après une délibération du Conseil municipal, la révision du PLU, plan local d'urbanisme, a été décidée. En début d'année 2013 l'association a demandé à être associée aux étapes de réflexion et d'examen des pièces graphiques et écrites qui composeront le PLU, au fur et à mesure de leur établissement.

Conduite par le Maire de Nanterre, la démarche prendra trois années de 2013 à 2016 ; des réunions publiques et une exposition sont prévues, préalablement à l'enquête publique envisagée au second semestre 2015.

Une première réunion « des personnes publiques associées » (services de l'État et des communes voisines) est fixée au 5 novembre prochain pour une présentation du « diagnostic territorial » effectué par la Ville ; l'association est invitée.

En mai dernier, les représentants des associations ont été conviés à une séance de la Commission extra-municipale d'aménagement, pour entendre les services de la Ville, et leurs conseils, décrire les méthodes qui seront mises en œuvre pour la révision du PLU. Il leur a été demandé de faire connaître à la Ville les idées, les questions, ou les orientations que les associations aimeraient voir étudiées.

Nous avons adressé notre contribution en août en indiquant que nous étions attentifs aux orientations d'urbanisme et aux projets qui ont un impact sur le cadre de vie de la partie nord du territoire communal dans laquelle nous vivons et dont nous connaissons le développement sur une période de plus de trente ans.

Nous avons insisté sur :

- la protection de l'intégrité du Parc Malraux et son inscription en zone naturelle.

Dans le PLU en vigueur, le parc est enclavé ; les squares ou allées plantées qui le prolongent, entre les immeubles et jusqu'aux rues, sont ignorés. De plus, le PLU rend constructible la partie du Parc située en bordure de l'avenue Joliot-Curie ; cela n'est évidemment pas cohérent avec la protection de cet espace de nature en ville.

- la réalisation de la coulée verte prévue de la Seine à l'Arche et son inscription en zone naturelle.

Cet axe de verdure, de plantations, de cheminements piétonniers et cyclables est en cours d'aménagement du Parc du Chemin de l'Île au Jardin de l'Arche en passant par les Terrasses ; sa continuité dans le quartier Université – République est vivement souhaitée pour mettre les berges de la Seine dans notre proximité.

- l'intégration dans le PLU des orientations d'aménagement et de programmation des dossiers de ZAC.

Les dispositions essentielles de chaque étude d'impact, de chaque programme global de construction et de chaque programme d'équipement public doivent être opposables aux autorisations de construire ou d'aménager, ce qui n'est pas le cas dans le PLU en vigueur qui laisse toute liberté de densifier ou de livrer plus de bureaux que de logements.

Au sein de l'association nous continuerons à débattre des orientations du projet du nouveau PLU ...

Bernard Perraudin

Les quatorze cochons.

Un Dimanche d' Août, un désir de ballade nous a saisis dès le matin, désir de « balade-découverte » de Nanterre en transformation.

Nous ne savions pas qu'un chemin de terre nous attendait vers la passerelle Mansart.

Nous ne savions pas qu'un visage de vieille femme se préparait à nous accueillir.

Nous avons souvent arpenté depuis la Grande Arche de la Défense, la jetée Chémétov, les jardins de Gilles Clément, les terrasses... Nous voulions poursuivre dans cette direction, à partir de la place Nelson Mandela jusqu'au parc du chemin de l'île.

Nous avons traversé des chantiers endormis, regardé où nous posions les pieds. Nous avons découvert des espaces que nous ne connaissons pas bien : allée de Gascogne, boulevard des Provinces Françaises... Le Boulevard Jules Mansart nous a conduits au pied d'une passerelle située en face de la rue Jean de la Fontaine. Etait-ce une invitation à entrer dans le monde des animaux cher à ce fabuliste ?

De l'autre côté de la voie de chemin de fer, un chemin de terre nous invite en effet.

Nous découvrons un autre monde : prairies, buissons, arbres à papillons, fleurs, chemins de terre, une ancienne route... Des sorties de secours de l'autoroute A 14 ressemblent à des cabanes en pleine nature.

Nous n'avons rencontré personne ce Dimanche matin du mois d' Août à part une vieille femme au visage ridé, au sourire malicieux, et quatorze cochons peints sur un muret. Les cochons déambulent les uns derrière les autres, vers où nous conduisent-ils ? La mamie au sourire accueillant semble nous dire : « je vous attendais. » Les lieux traversés sont propres, ce n'est pas un terrain vague, ni une décharge, mais un lieu secret.



Nous y sommes retournés un Dimanche de Septembre, des moutons y paissaient.



Jean Pottier

L'ARBRE SANS FIN



*« Au bout d'une branche, il y a toujours une autre branche et des feuilles, beaucoup de feuilles. »

Claude Ponti situe l'aventure d'Hipollène et de sa famille dans un « Arbre sans fin », titre d'un album paru en 1992, qui est toujours lu et relu, emprunté dans les bibliothèques.

D'une branche à l'autre, en courant sur les feuilles, armée de son époussette, la petite Hipollène chasse les glousses avec son papa ; c'est un jour de bonheur, la chasse est bonne.

C'est aussi un jour de tristesse : « l'arbre pleure. Quelque chose est arrivé ... Grand-Mère est morte »

Claude Ponti parle avec des mots justes, des plaisirs mais aussi des souffrances, des transformations, de la force pour braver les épreuves et grandir.

Les textes sont courts, les mots justes, parfois inventés, et toujours bien perçus.

Les images sont descriptives, très lisibles, pleines de mouvements et créent une ambiance, des sensations, des émotions.

Hipollène va passer de la tristesse à la découverte d'elle-même à partir d'aventures dont Claude Ponti est le grand inventeur !

Hipollène est active, les mots le disent : Hipollène « décide...marche...ouvre une porte...est sûre...choisit...saute...plonge...pense... »

Elle va découvrir que son arbre n'est pas seul, il y a d'autres arbres.

Au terme de ses aventures elle va mériter son nom de « grande fille » « Hipollène la découvreuse » dans la lignée de sa Grand-Mère « Orée-D'Otone-La-Tisseuse-De-Contes »

J'ai souvent lu et relu cet album, à des enfants de tout âge, à des adolescentes en peines, à des familles. J'y ai toujours trouvé le même plaisir et fait à chaque fois de nouvelles découvertes.

Du même auteur :

Pétronille et ses 120 petits.

Okiléle

Parci et Parla

Et de nombreux autres albums

à découvrir toujours à L'Ecole des Loisirs.

Madeleine Pottier

Membre de l'ARPLE

Association de Recherche et de Pratique sur
le Livre pour Enfants. www.arple.net

CIRCULEZ, CIRCULEZ, Y'A RIEN QUI FOIRE!



Les affres de la circulation piétonnière et routière en ville ne relèvent pas uniquement de la trilogie I.I.L. (Indignation Imprécation Lamentation) chère à certaines associations grandes inquisitrices de la soi-disant violence routière causée par la vitesse. Rues S. Allende et des Trois Fontanot on roule en moyenne à 0,98 Kilomètre à l'heure ce qui ne nécessite pas une surveillance rapprochée, ni une loi (bien que nos législateurs n'en soient pas avares) éradicatrice du fléau à roulette Nanterrien présupposé.

Que la circulation routière soit une discipline s'apparentant à la mécanique des fluides est certes de bon aloi mais c'est aussi un art qui nécessite un talent issu de l'expérience. Il ne serait, par conséquent, pas séant d'évoquer un *prêt à porter* circulatoire mais plutôt d'évoquer quelques éléments de réflexion. Les facteurs en sont innombrables et par conséquent difficiles à prendre en compte, tant la préparation des examens et concours, chère à notre pays, amène à résoudre des problèmes dont toutes les données sont connues et limitatives, ce qui est rarement le cas dans la vie réelle dont les données ne sont souvent pas du tout évidentes et par conséquent négligées.

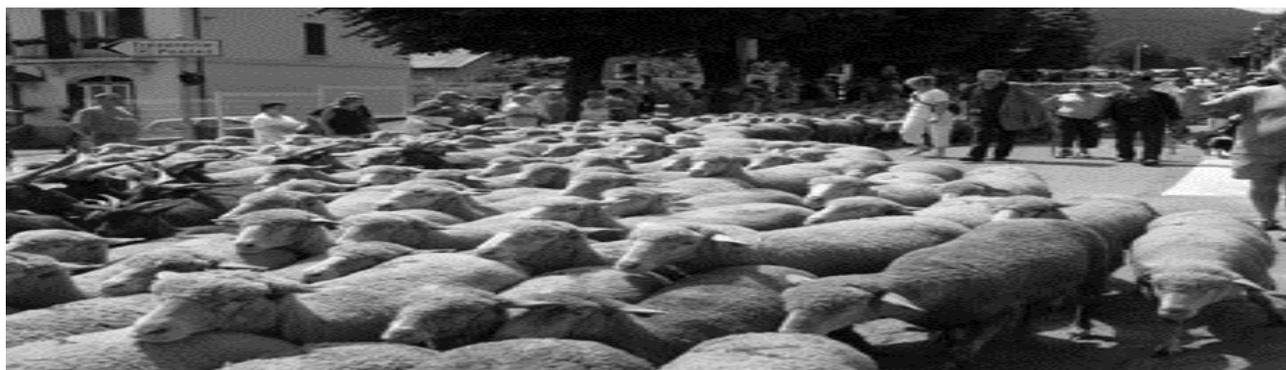
Quelques données, rarement prises en compte, amèneront à ouvrir un débat nécessaire. Une analyse moins générale examinera la situation particulière des rues S. Allende et des Trois Fontanot.

D'une façon générale

En tant que citoyen incité à : « *circuler parce qu'il n'y a rien à voir* », on pourrait au contraire objecter qu'il faut « *le voir pour le croire* », quand on examine les idiosyncrasies relatives au sujet qui nous occupe, savoir la circulation tant automobile que piétonnière. Posons donc quelques éléments d'appréciation rarement pris en compte.

1/ Un trottoir, où personne d'ailleurs ne trotte, mais où il passe peu de marcheurs, doit-il avoir la même largeur que le trottoir situé de l'autre côté de la même rue où il passe dix fois plus de piétons ?

2/ L'angle droit imposé systématiquement à tous les carrefours est certes une belle figure géométrique chère à Pythagore, mais au risque d'altérer la beauté mathématique du propos, au lieu de ces 90° systématiques ne devrait-t-on pas aussi penser à des obligations de pans *coupés* ? Tant au niveau des modifications fréquentes de la voirie qui s'imposent d'elle-même, qu'au niveau des plans d'urbanisme (qui avec leurs servitudes d'alignement, dans des rues multi-centenaires, aux immeubles classés, donnent de beaux exemples d'urbanisme loufoque). Même pour les piétons, l'angle droit est rarement une trajectoire rationnelle ; alors que dire des autobus et autres mastodontes qui roulent à 1 Km à l'heure dans des circuits pythagoriciens.



3/ Les lignes blanches *alignées* partout (lignes infranchissables, sauf au prix d'une perte de 4 points, selon le Code) devraient nous arrêter net sans exception 10 fois par Km dans un grand nombre de rues encombrées, où l'on roule à 10 Km/heure. Ces lignes blanches sont une insulte au bon sens : on peut dénombrer 5 lignes blanches dans certaines rues étroites que les lecteurs du Bateau Ivre n'auront pas de mal à identifier, qui sont inévitablement, donc systématiquement, franchies par tous les autobus plusieurs centaines de fois par jour, bien que nos conducteurs (trices) d'autobus soient des virtuoses du *rase trottoir* et des acrobaties *code routières*.



4/ Est-ce une bonne idée de mettre un arrêt d'autobus juste avant un feu tricolore de sorte que chaque bus en train de charger empêche l'automobiliste situés en amont de voir la signalisation.

Mais peut-être s'agit-il d'une disposition caritative destinée à permettre aux pauvres *Officiers de Police Justicière* de remplir leur quota de contraventions sans trop d'effort ? Ou d'une disposition visant à faire des exemples, puisque les exemples iniques, par la terreur qu'ils inspirent, et le sentiment de puissance ressenti par ceux qui les assènent, sont évidemment et doublement les plus efficaces.

5/ Faut-t-il mettre partout des panneaux de limitation de vitesse presque jamais suivis de panneaux de fin de limitation de vitesse. Nous connaissons tous des zones urbaines où l'on doit circuler, sans limitation géographique, à des vitesses de 30 Km/h ou routières où l'on n'est tranquille qu'en roulant à 70 Km/h, faute de savoir où l'on en est.

C'est tout naturel puisque vous et moi ne risquons pas de verbaliser les *gougnafiers* qui édictent, sans aucun contrôle des réglementations surabondantes, dont-ils ignorent souvent jusqu'aux bases légales, mais qui survivent à leurs auteurs, rédacteurs à la sauvette de réglementations absurdes ou contradictoires, lesquels bénéficient de la protection tacite de ceux qui devraient les sanctionner.

6/ Faut-il laisser des feux fonctionner en tricolore 24h /24 ? Alors que l'orange alternatif serait tout indiqué au moins les 2/3 du temps, à supposer que la pose initiale de ces feux ait été réellement justifiée.

7/ Faut-t-il négliger le fait que les *circuits de vitesse* ne sont jamais à double sens et établir partout des *circuits de lenteur* sans que cela soit une nécessité polytechnicienne ou, faute de mieux, scientifique. A moins que l'on attende une démonstration pédagogique, à Montlhéry par exemple, où une compétition opposerait, le Préfet et le Président de l'EPADESA. Les deux champions tourneraient en sens opposé à toute vitesse, pour prouver l'innocuité des doubles sens, et les spectateurs au passage de leur champion crieraient en cœur les uns : *vive le Fou du roi* et les autres *vive Sémiramis* (dont on rappellera à ce propos que, personnalité très scientifique, elle dû, suivant la chanson, faire venir Archimède en personne pour mesurer l'apothème de son anatomie intime).

Naturellement ces propos ne sont qu'une simple contribution citoyenne à l'amélioration de l'épanouissement *automobilistique*, contribution dont on sait, sans illusion, que comme les *feuille mortes* elle *se ramassent à la pelle*.

Circulation automobile rues S. Allende et des Trois Fontanot

Contournement de la place Charles de Gaulle et de la station du R.E.R. par les rues S. Allende et des Trois Fontanot.

Sans apporter notre soutien à un polémiste mémorable, mais indéfendable parcequ' il ignorait la formule de calcul de la somme des termes d' une progression géométrique, nous pouvons, puisque les professeurs de philosophie se le permettent, rapporter ici les élucubrations d' un certain Zénon d' Énée, de triste mémoire potachière, qui prétendait que jamais le lièvre ne pourrait rattraper la tortue parce que chaque fois qu' il avait parcouru la moitié du chemin à faire il lui resterait toujours à parcourir la moitié du chemin non fait et ceci indéfiniment.



Or le contournement de la station du R.E.R. par la voirie s' apparente au paradoxe de Zénon d' Énée. En effet chaque fois que la circulation, au croisement de deux voies, est alternée par un feu tricolore, la vitesse moyenne de chacun des flux régulés est divisée par deux, en sorte que, selon Xénon d' Énée, cette vitesse n' est certes jamais nulle mais tend néanmoins vers zéro.

Très concrètement un automobiliste s' engageant dans la rue des Trois Fontanot dans le sens Préfecture vers la Défense, à une vitesse adaptée à l' étroitesse de la rue, soit environ 30 Km/h, aura à franchir 5 feux successifs pour, contournant la station du R.E.R., reprendre son orientation initiale après avoir suivi la voie en manivelle des Trois Fontanot qu' il a bien été obligé d' emprunter. Les automobilistes ayant 5 feux successifs à franchir arriveront certes au but, malgré Zénon d' Énée, mais à une vitesse moyenne de 30 Km/h divisée successivement par 2 à chaque franchissement c' est à dire à une vitesse de 15 puis 7,5 puis 3,75 puis 1,87 puis 0,98 Km/h « *en arrivant au port,* » à l' inverse de ce que disait l' illustre père du *Cid*. Or cela dure depuis plusieurs décennies.



Pourtant quelques évidences sautent aux yeux :

Primo : Un piéton, venant de ou allant vers la station Nanterre Préfecture peut gagner n' importe quel immeuble de la zone ou rejoindre le R.E.R en n' ayant qu' un seul passage piétonnier à utiliser.

Il est donc possible le régler les feu les uns par rapport aux autres sans que cela lèse en aucune façon le franchissement unique des piétons.

Seuls les piétons ayant le don d' ubiquité, ce qui devient rare de nos jours, pourrait avoir à franchir simultanément deux feux tricolores.

Compte tenu de la rareté du phénomène de bilocation cela relève non de la circulation mais des ONG, grands promoteurs du Principe de Précaution appliqué à tout et à n' importe quoi.

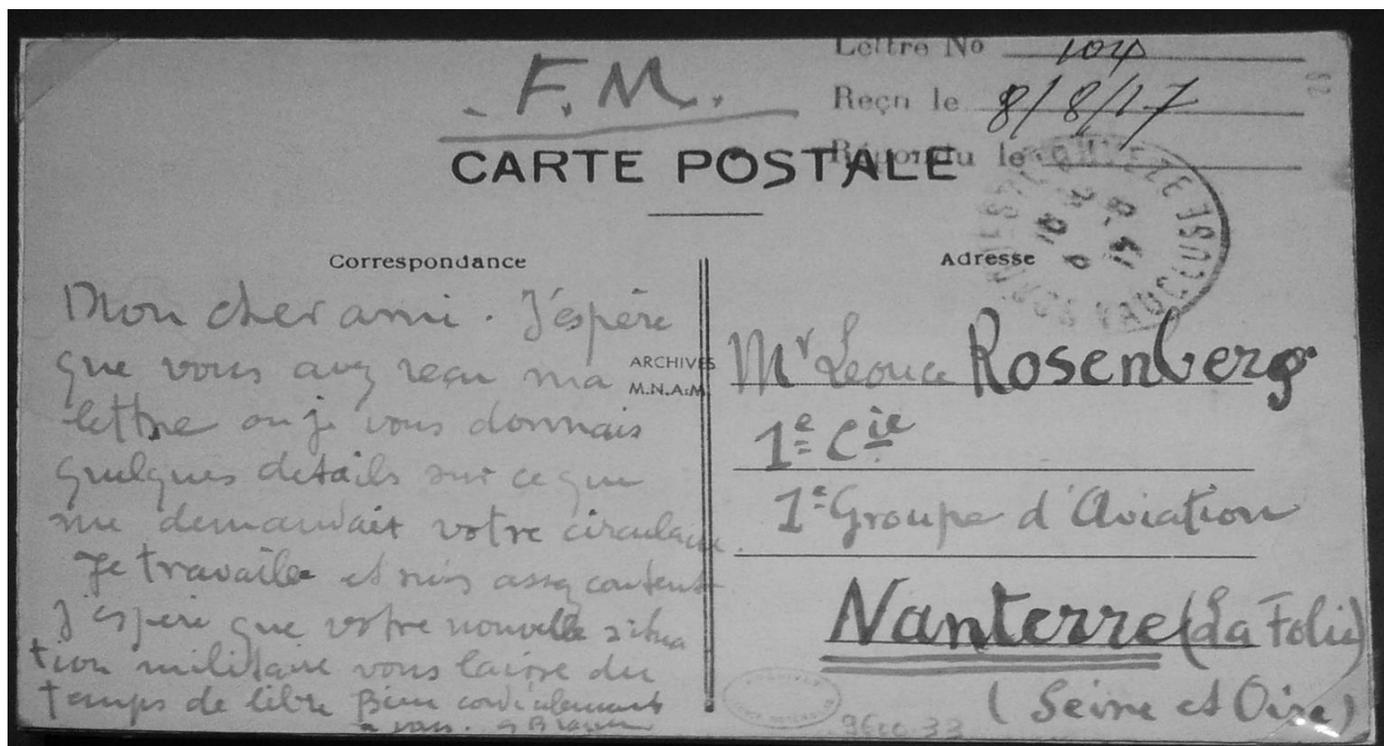
Secundo : Étant donné ce qui précède, en synchronisant les feux de façon qu'ils deviennent « vert » quasi simultanément, les automobilistes pourraient franchir ce quintuple obstacle à la vitesse moyenne de 30 Km/h. Ce qui au regard de la Ligue contre la Violence Routière est certainement excessif mais ne l'est pas pour le citoyen moyen, dont le coefficient intellectuel (qui en ce qui le concerne n'a pas besoin d'être stimulé) serait au contraire majoré par le sentiment retrouvé de ne pas vivre dans un univers de fariboles et balivernes. Notons au passage que cette suggestion faite publiquement le 25 Septembre en Comité de Rédaction a été mise à exécution dans la semaine du 30 Septembre au 6 Octobre ce qui est un bel exemple de célérité. Il est étonnant que la *transmission de pensée* ait mis plus d'une décennie à effectuer ce court parcours nanterrien du *combattant*.

Tertio : Lorsqu'un véhicule se trouvant engagé, comme précité, dans la manivelle infernale S. Allende- Trois Fontanot se présente devant le 1^{er} feu tricolore situé devant l'agence de la B.N.P. il le franchit dès le passage au vert et, pour tourner à gauche, est aussitôt arrêté, devant l'hôtel Mercure, par le feu perpendiculaire au précédant qui laisse passer les piétons au moment même de l'arrivée de sa voiture. Il a alors derrière lui trois véhicules qui vont attendre une nouvelle fois le changement de couleur du feu piéton pour enfin continuer leur parcours du combattant. Le 4^{ème} véhicule et les suivants, moins privilégiés, vont attendre pour la 4^{ème} fois le changement de feu avant d'effectuer le laborieux franchissement du carrefour. Un esprit avisé prétend que cette bizarrerie a été initiée par un fabricant de *compte-gouttes* pour mieux illustrer le choix du lieu d'installation de son Siège Social rue des *Trois Fontanot* et afin que cette voie soient rebaptisée *rue du Compte Goutte*.

Mais patience ! Patience ! S'il a fallu plus d'une décennie, transmission de pensée aidant, pour synchroniser 5 feux successifs, il ne faudra certainement qu'une décennie supplémentaire pour synchroniser à leur tour le passage des piétons et des automobilistes.

Otto

En revenant de l'Expo ...



Surprise ! Dans une vitrine de l'exposition Georges Braque au Grand Palais, voici ce que l'on peut découvrir dans un vitrine. Les P.T.T. nous ramènent près de cent ans en arrière, à la caserne d'aviation de Nanterre la Folie. Le Bateau Ivre vous relatait dans le N° 15 de juin 1988, l'histoire de ces Spads trouvés au fond d'une carrière, certains d'entre nous pensaient que c'était une jolie légende urbaine ! A travers une simple carte postale voici une piste à creuser, Georges Braque confirme : les Spads survolaient notre ville ; **BM**

Jour de fête

Notre facteur Monsieur Sébastien Mikalakis, distribue le courrier dans notre immeuble depuis le 1^{er} juillet dernier. Il est tout jeune dans le métier, auparavant il fut, pendant quatre mois, facteur en second rue Maurice Thorez, apprenant, d'un plus ancien, toutes les exigences d'une tournée. Pour l'instant il assure la distribution au Liberté et c'est sa seule tâche, mais il se pourrait qu'à l'avenir on lui confie d'autres missions.

Comment s'organise son travail

Lors de la mise en place de ce nouveau service il a fallu, cage par cage, donner un numéro, par ordre croissant, à toutes les boîtes, exemple : du 1 au 22 pour le 32 et du 1 au 154 pour le 34 et les étiqueter. Ensuite établir la liste alphabétique des propriétaires en mentionnant le N° de boîte. Pendant deux mois une personne a fait ce travail : triait le courrier, portait sur chaque lettre le N° attribué, et donnait ensuite à notre facteur le courrier classé par numéro. Il ne restait plus à Sébastien qu'à faire coïncider : destinataire, N° de boîte liste, et boîte réelle.

Depuis, ce système est modifié : c'est notre facteur qui trie le courrier et ma foi il s'en tire plutôt bien pour un petit jeune. Il a déjà mémorisé tous les emplacements des boîtes des habitants du 28-32-36-38-40. Il n'a plus besoin ou presque de se référer au N°. Seuls résistent ceux du 30 et du 34, cent-cinquante boîtes sur deux rangées opposées cela ne s'apprivoise pas facilement.

Quel est le volume du courrier au Liberté

En moyenne il a 50 à 60 kg de courrier à distribuer, soit 3 sacs, rarement 2, mais certains jours cinq ou six. Ces jours-là il ne peut pas tout faire dans la matinée car il n'en a pas le temps, aussi il procède par moitié. Les sacs restants sont stockés dans la partie basse de la boîte aux lettres nouvelle située au pied du Liberté, et notre facteur termine alors la distribution l'après-midi. Pour ceux qui trouveraient cela « ennuyeux », pensez qu'il assure, seul, le travail qu'effectuaient nos deux gardiens, qui connaissaient par cœur l'immeuble, et allaient forcément plus vite. Pour ma part je trouve qu'il s'y est mis d'une manière étonnante en si peu de temps.



Quel regard portez-vous sur l'immeuble et ses habitants ?

« Au départ je fus un peu désorienté un vrai labyrinthe, des cages aux quatre coins, des boîtes au niveau -1 je m'y perdais. Mais maintenant c'est fait le Liberté n'a plus de secret »

-« Ma surprise : le Liberté c'est une grande famille, vous avez l'air de tous vous connaître. L'ambiance est agréable, les gens se disent « bonjour » se saluent échangent quelques mots, pas de boîtes dégradées pas de graffiti. Parfois je rencontre quelques grognons, mais c'est rare, alors j'explique, et avec un sourire cela s'arrange vite.

Vous avez donc « un rôle social » au Liberté

-« Je n'irai pas jusque-là, nous ne sommes pas à la campagne. Les personnes que je croise sur la galerie ou dans les halls, je ne connais pas forcément leur nom, sauf ceux à qui je dois remettre les envois recommandés car nous avons l'obligation de le faire à la porte du logement. Mais c'est vrai que le nom de facteur vient de celui de : « facteur d'orgue » celui qui accordait les instruments. Le facteur quelque part est celui qui « accorde les gens », par les lettres qu'il transmet, mais aussi par le sourire et la parole qu'il porte, c'est très agréable au Liberté. D'ailleurs mes collègues me le disent : « je n'ai pas une vraie tournée ». - Merci Sébastien de votre bonne humeur communicative et de votre efficacité, en souhaitant que vous arpentiez la coursière de notre Liberté le plus longtemps possible.

Bernard Marel

Bonne feuille de vacances.



Ha !! Le service public fout le camp ma bonne dame ! La preuve un petit séjour dans le Trégor (Bretagne nord) m'a permis de constater la difficulté pour trouver des timbres-poste.

J'achète après une balade magnifique dans les chaos de granite rose de Ploumanac'h, dix cartes postales et je demande les timbres : « désolé madame nous ne vendons pas de timbres, vous en trouverez à la boulangerie » ! ?????

A la boulangerie il n'y a plus de timbresnous sommes dévalisés....mais il reste des baguettes.

Deux jours plus tard je rédige mes cartes et à Saint Efflam situé à 8 km de mon gîte, dans un bureau de tabac je m'arrête pour trouver mes timbres, « désolée madame...plus aucun timbre »....deux kilomètres plus loin à Saint Michel en Grèves : bureau de tabac...stop....aucune vignette....nous continuons sur les conseils du buraliste en direction de Ploumiliau (3km).Je dois y trouver une poste.

Evidement elle est fermée cet après-midi-là, mais en face un bureau de tabac, je trouve 7 timbres, pas un de plus et uniquement une série de chevaux.....Je colle et j'en profite pour poster mes 7 cartes sur les dix... Yèêê !!! Il me reste 3 cartes.

Le lendemain du côté de Trégastel en allant sur l'île Grande un bureau de poste ouvert !!! Yé..je pile et mon chéri me ramène 3 timbres mais des gris ?? Bon hé bien allons y pour la vitesse lente... ceci dit mes cartes sont toutes arrivées en une semaine...Et moi pour dix cartes j'ai fait plus de 20 km en ne comptant pas mes déplacements touristiques. Il faut être timbrée pour s'obstiner à envoyer des cartes à ses amis !!!



Valentine la timbrée

Transhumance d'automne



Mille m² de fresques à Nanterre.



Samedi 14 septembre 2013 journée du patrimoine .A Nanterre la cathédrale St Geneviève qui est en rénovation est visitable avec un guide.

C'est le grand changement et la surprise est de taille. Ce lieu de culte existe depuis certainement le 3^{ème} siècle. Au moyen âge en 1346 lors de l'incendie de Nanterre l'église brûle. Une nouvelle église sera achevée en 1494, elle devient un lieu de pèlerinage avec le puits miraculeux.

Après les troubles révolutionnaires, le bâtiment est rendu au culte catholique et redevient église St Maurice.

En 1924 le curé de Nanterre, Jules Froidevaux, lance un projet visant à doter le lieu de naissance de St Geneviève d'une grande église de pèlerinage à son nom. Il obtient du Pape l'autorisation de renommer l'église St Maurice qui devient Ste Geneviève.

Des travaux commencent : le transept est construit de 1924 à 1928, puis c'est le chœur et la crypte entre 1934 et 1937. Les constructions sont en pierre de Nanterre et de Château-Landon dans le style Romano-byzantin. Le clocher est gothique et date du XIV^{ème}.

Après la guerre il faut attendre 1972 pour abattre la façade et l'ancienne nef et reconstruire. Une nouvelle façade est réalisée avec une porte monumentale de Pierre Sabatier. Suite à la création du diocèse de Nanterre qui correspond au nouveau département des Hauts de Seine, l'église devient cathédrale en 1966.

En 2012-13 une restauration intégrale des fresques est entreprise conjointement avec la ville et le diocèse.

Cette cathédrale romano-gothique est couverte de 1000m² de fresques réalisées entre 1926 et 1937 par maître Paul Boudouïn et Louis Dussour, ainsi que les élèves des Beaux Arts.

Paul Boudouïn a étudié la fresque (fresco) en Italie et l'a adaptée aux matériaux du nord .Il l'enseigne aux Beaux Arts de Paris. Les fresques sont réalisées dans une remarquable unité de style et de tons et marquent d'emblée les visiteurs.

Elles représentent : la vie de Ste Geneviève , les paraboles de l'Évangile, les Béatitudes, le sacré-cœur de Jésus, le couronnement de la Vierge.

Dans le déambulatoire 7 vitraux réalisés par Louis Barillet rappellent la passion du Christ.

Sur la façade latérale un grand vitrail de 9mx11m réalisé par Paul Buffet représente 5 scènes de la vie de la Vierge.

Le nouveau mobilier en bois clair est en harmonie parfaite avec les fresques, qui sont les plus grandes de France.

A visiter absolument

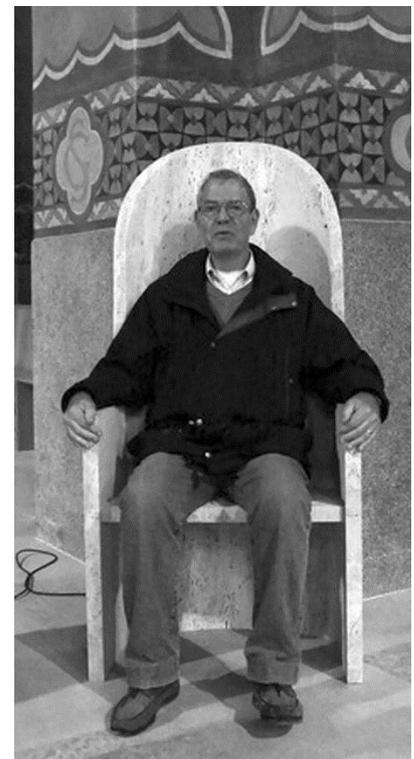
Cathédrale Ste Geneviève

28 rue de l'Eglise

Nanterre

Ouverte tous les jours de 9h à 19h

www.cathedrale-sainte-genevieve.fr



Ceci n'est pas un Archevêque

Valentine DAX

Collecte en faveur de MO5.COM (suite)

Cet été, un bénévole de l'association MO5.COM est venu récupérer, dans nos locaux, les objets collectés d'avril à juin. Quatre cartons pleins !

MO5.COM a publié, sur son site Web, un article pour remercier l'ACRI d'avoir organisé la collecte.

<http://mag.mo5.com/l-asso/41056/don-collecte-par-lacri-liberte-a-nanterre/>



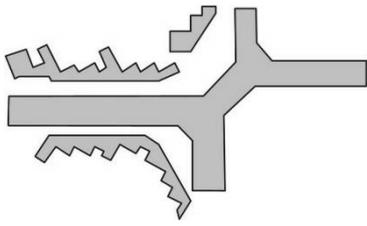
Nous avons aussi reçu un message de remerciement du président de MO5.COM : « Il est rare de voir des initiatives en notre faveur comme la vôtre, et nous apprécions énormément ce que vous avez fait pour nous. »

Il nous a aussi été rappelé que l'association MO5.COM peut installer une ou deux machines utilisables pour une exposition d'un jour. Souhaitez-vous qu'une journée spéciale sur les jeux vidéo ait lieu ?



Continuez à donner vos objets à l'association MO5.COM.

Yves Perraudin



La page du conseil syndical

Conseil syndical & commission travaux

Badges :

Rappel sur leur utilisation : Les résidents sont responsables de l'utilisation de leurs badges. En cas de perte, vous devez le signaler impérativement en donnant son numéro à la loge ou au régisseur sur sa boîte mail (lelibertemh3regis@orange.fr). Vous pouvez le faire remplacer (10 euros pièce en chèque pour l'instant). Si vous les confiez à des tiers (enfants, nounou, femme de ménage...), vous êtes **responsable** de leur utilisation.

Chauffage :

Point avancement des travaux sur l'installation :

- **Lancement** de la campagne de chauffe : Le 10 octobre le circuit a été mis en chauffe modérée, pour concilier les travaux de rinçage des colonnes et le chauffage des appartements. Au fur et à mesure, les colonnes seront purgées, puis le circuit sera mis en chauffe classique.
- **Désembouage** de l'installation : Un produit de traitement est injecté dans le circuit depuis le 22 août. Opération de rinçage à l'eau chaude du 14 octobre au 15 novembre colonne par colonne. Le jour du rinçage d'une colonne → coupure du chauffage **dans la colonne** de 8h à 18h. (Plusieurs colonnes traitées simultanément le même jour). Objectif : une meilleure circulation du fluide chaud.
- **Remplacement des robinets et T réglages** : 14 appartements non traités (copropriétaires n'ayant pas laissé l'accès à leur logement ou ayant refusé l'intervention sans justification).
- **Vannes 3 voies et des pompes** de fluide chaud remplacées par des versions à débit variable.

VMC :

Nettoyage des gaines **verticales** réalisé. 4 caissons de VMC sont à remplacer. Les bouches dans les appartements doivent être nettoyées par l'occupant. En cas d'anomalie de fonctionnement le signaler à la loge.

Les vmc ne doivent pas être totalement fermées, il faut toujours laisser un peu d'aspiration.

Aucune hotte ne doit être raccordée à la vmc. Cela dérègle les 3 étages au-dessus au minimum, détériore les groupes d'aspiration et accroît le risque d'incendie à cause des graisses.

Ne pas boucher les entrées d'air au-dessus des fenêtres.

Passerelle :

Le tablier de la passerelle côté parc a été traité. Les lisses de la galerie piétonne et de la passerelle côté Groues seront traitées en 2014 pour des raisons de budget comme d'autres travaux.

Intervention près de l'ascenseur extérieur du 32 :

Afin de traiter un sinistre dans un appartement au N°32, l'accès à l'ascenseur extérieur donnant sur le square de la Brèche vers l'école sera condamné pendant environ 4 semaines.

Détecteurs de fumée :

Si vous êtes intéressés par l'achat groupé de détecteur de fumée, et éventuellement de la pose, le registre est à votre disposition à la loge jusqu'à la fin octobre. Si vous avez des questions, envoyer nous un mail.

Et pour rappel, des documents sont disponibles sur le site : <http://www.libertemh3.fr/?p=1217>

En cas de problème :

Un dégât des eaux, un vol, une dégradation ? Vous devez signaler votre problème à la loge pour qu'il soit consigné dans le registre. Cela permet à la copropriété de mieux suivre les incidents.

N'hésitez pas à consulter le site de la copropriété <http://www.libertemh3.fr>
ou nous écrire pour toute question ou suggestion : contact@libertemh3.fr



RECETTES DU CARLADEZ

Cet été, nous nous sommes promenés dans le Carladez, région située dans le sud du cantal et le nord de l'Aveyron. Nous y séjournions dans la famille, à Raulhac, village de 300 âmes environ où les traditions culinaires sont cultivées par les anciens à l'occasion de fêtes : fête du pain, fête du village (festival d'accordéon), fête de la tarte à la tome.

Pour accompagner un apéritif, notre cousine nous a servi des gros dés de pounti froid : nous avons beaucoup apprécié ce « gâteau » sucré/salé à base d'herbes et de viandes.

Je me rappelle aussi le savoureux chou farci cuisiné par sa belle-mère trente ans plus tôt.

Ces deux recettes qualifiées de paysannes flattent les papilles gustatives : essayez-les !

RECETTE DU POUNTI

Ingrédients pour 6 personnes :



300 g de lard haché
300 g de viande de porc hachée (reste de potée ou de rôti)
300 g de vert de blettes (ou bettes)
1 gros oignon haché
une poignée de persil simple
une petite poignée de ciboulette (facultatif)
un peu de fleur de thym
180 g de pruneaux (dénoyautés et trempés la veille dans un saladier de thé chaud)
40 cl de lait
120 g de farine (à l'origine farine de sarrasin)
4 œufs
sel fin et poivre du moulin

Préparation :

Lavez toutes les herbes puis hachez-les finement (couteau ou bien robot).

Placez-les dans un grand saladier ; ajoutez l'oignon finement haché.

Ajoutez la viande ; mélangez bien le tout, saupoudrez d'un peu de fleur de thym, salez (une petite cuillerée à soupe de sel) et poivrez. Couvrez d'un film étirable puis placez le saladier au réfrigérateur pendant au moins une heure.

Dans un cul de poule (ou bien un autre saladier), versez la farine et faites un trou pour incorporer le lait petit à petit ; ajoutez les œufs légèrement battus. Mélangez bien pour obtenir une pâte homogène.

Préchauffez le four à 210°C.

Verser cette pâte dans le premier saladier ; mélangez de façon à obtenir une seule consistance.

Verser ce mélange dans un plat à four dont les bords sont hauts (ce peut être une cocotte) tapissé de papier sulfurisé huilé.

Coupez les pruneaux en morceaux ; répartissez les morceaux de pruneaux et enfoncez-les avec le pouce dans la préparation. Ainsi, les pruneaux seront bien répartis dans le plat.

Enfournez à 210° pendant 10 min puis faites cuire à 170° pendant 45 min. Testez la cuisson avec la pointe d'un couteau.

Attendre une dizaine de minutes pour servir le pounti avec une salade.

Le pounti se déguste chaud ou bien froid. Une fois refroidi, il peut être coupé en tranches que l'on passe à la poêle si on souhaite le déguster chaud.

LE CHOU FARCI

Ingrédients pour 6 personnes :

Du bouillon de pot-au-feu (fait maison ou bien préparé à l'aide de « bouillon cube »)
1 chou frisé (ou chou vert)
400 g de chair à saucisse
400 g de mie de pain de campagne rassis (ou de pain de mie)
1 dl de lait
2 œufs
2 échalotes hachées
2 gousses d'ail épluchées, dégermées et hachées
1 botte de persil simple haché
sel fin, poivre du moulin et un peu de fleur de thym.



Préparation :

- Enlevez les premières feuilles du chou ; épluchez-le et lavez les feuilles 2 fois (plus si nécessaire). Plongez les feuilles dans un faitout d'eau bouillante ; laissez bouillir pendant 5 min. Faites blanchir le chou une deuxième fois pour éviter les problèmes intestinaux. Triez les 4 plus grandes feuilles et retirez-leur la nervure centrale ; émincez grossièrement le reste du chou.
- Dans un grand saladier mettez la chair à saucisse puis la mie de pain trempée dans le lait, les échalotes, l'ail, le persil haché, les 2 œufs entiers, la fleur de thym. Salez et poivrez bien puis mélangez l'ensemble afin d'avoir une farce compacte.
- Prenez une cocotte ronde si possible. Posez dedans un torchon qui débordera de votre cocotte. Au fond du torchon, posez 2 grandes feuilles de chou croisées puis mettez une grosse cuillerée de farce, puis un peu de chou émincé, salez et poivrez puis continuez en alternant la farce et le chou émincé. Mettez les 2 dernières grandes feuilles croisées pour fermer le chou.
- Enfin prenez deux coins opposés du torchon et faites un nœud bien serré au centre puis faites de même avec les 2 autres coins.
- Posez une petite planche (ou un plat) sur votre cocotte, retournez-la : votre chou est « moulé » ; laissez le torchon noué.
- Installez-le dans un faitout assez large et recouvrez-le de bouillon de pot-au-feu puis faites cuire pendant 1h30 à faible ébullition.
- Sur une planche dénouez le torchon et placez le chou farci sur un plat rond. Coupez-le avec un couteau fin comme des parts de melon. Servir le bouillon à part (facultatif).

Les escaliers de la butte...



Ils sont superbes ! Placés au bout des terrasses, ils permettent aux personnes en fauteuil roulant, aux poussettes, aux bicyclettes d'accéder à la place Nelson Mandela en contre-bas.

Le mieux est d'aller les voir, c'est à deux pas. La photo ci-contre montre la rampe douce sinueuse, recouverte de goudron gris, et les marches plus claires « entre lacets ». Les deux s'épousent et se répondent, alternance de bandes noires et blanches en écho à celles de la préfecture de police derrière.

Notez aussi l'éclairage, encore emmaillotté. Il faudra revenir les soirs d'hiver par temps de neige, on pourra faire une descente en luge en nocturne : enfin de la vie sur les terrasses hors des heures de bureau. Les virages en épingle à 180°, comme à St. Francisco, seront particulièrement jouissifs à négocier. Vive l'Epadesa !

Mais on ne peut s'empêcher de nourrir quelques inquiétudes.



Que pensez-vous du placement du poteau d'éclairage, au milieu de la piste de luge ?



Pour rattraper les différences de niveau nécessaire au cheminement fauteuil, les marches sont dites en sifflet, et sont de hauteurs variables allant de 1 cm à 13 cm.



Ce que l'on voit au départ des marches en haut des escaliers ...rien.

Ce qui vous attend.

Certes, nous ne sommes pas tous des étourdis, mais les « lunaires » cela existe, si vous loupez la première marche vous arriverez en bas plus vite qu'en luge. Questions. La municipalité jouit-elle d'une bonne police d'assurance ? Les procéduriers sont si nombreux de nos jours ! Peut-on mettre un panneau : « Attention marches à hauteurs aléatoires » ?

Bernard Marel